



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

139^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 - 18.10.2018

Commission permanente
des Affaires des Nations Unies

C-IV/139/A.1
14 juin 2018

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève (mars 2018)**
3. **Réunion-débat sur le thème *La création d'un organe fiscal intergouvernemental de l'ONU aiderait-elle à résoudre les questions en suspens en matière d'évasion fiscale des sociétés ?***

L'évasion et la fraude fiscales par les sociétés, y compris par le biais de flux financiers illicites, de paradis fiscaux et d'autres systèmes, réduisent le financement public destiné au développement et aux ODD. Depuis de nombreuses années, la plupart des pays en développement demandent la création d'un organe fiscal à l'ONU pour aider à résoudre ce problème. Un organe de ce genre pourrait également mener à l'adoption d'une convention fiscale internationale contraignante. Cependant, en raison de l'opposition des pays développés, cette proposition n'a jamais pu aboutir.

Qu'est-ce qui explique cette impasse à l'ONU ? Les parlements peuvent-ils proposer une autre voie pour faire avancer les choses ?

4. **Réunion-débat sur le thème *Quelles sont les possibilités de coopération entre les parlements et l'OMS en sa qualité de principale agence de l'ONU pour la santé mondiale ?***

Cette année, la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée *Interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*, adoptée le 22 mai 2018, encourage spécifiquement la coopération entre l'UIP et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Dans une autre résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies demande à l'UIP de contribuer à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies du 27 septembre sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles (cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires), qui sont responsables de 40 millions de décès chaque année. La santé est un facteur déterminant clé du développement durable et l'UIP gère un programme sur la santé sous la direction politique d'un groupe consultatif parlementaire. Certains segments de ce programme sont réalisés en partenariat avec l'OMS.

Que fait l'OMS pour aider les pays partout dans le monde ? Comment renforcer davantage le partenariat avec l'UIP ?

5. **Elections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

6. **Divers**